

Action n° 1	Décliner le PNA Papillons de jour dans les régions métropolitaines
Priorité	1
Axe(s) de travail	Mise en œuvre du PNA.
Objectifs	1 et 2.
Calendrier	Première année : 2018-2019 – engagement de la démarche à partir de 2018.
Contexte	Afin d'assurer le maintien de la dynamique engagée dans le cadre du précédent PNA dédié aux <i>Maculinea</i> (= <i>Phengaris</i> ) tout en élargissant aux 38 espèces identifiées comme constituant une priorité nationale de conservation, il convient de rédiger et de décliner le PNA papillons de jour régionalement. L'animation nationale coordonnera l'élaboration d'un nombre plus restreint de déclinaisons, cela étant lié à la récente fusion des régions. Elle devra cependant faire face à une plus grande complexité de mise œuvre due à la réorganisation des réseaux et à la multiplicité des acteurs.
Description	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ produire une architecture commune de documents ou liste de supports incontournables (fiche espèce-type avec éléments à recueillir et à synthétiser au niveau régional) ;</li> <li>▪ déterminer les priorités en matière d'action de gestion (hiérarchisation des espèces, des sites et des mesures à mettre en place...) ;</li> <li>▪ produire la liste régionale avec indication de la responsabilité territoriale ;</li> <li>▪ produire un PRA concis, opérationnel et complémentaire au PNA (pas de redondance) ;</li> <li>▪ produire un bilan territorial des sites protégés ou des autres outils d'inventaire et de gestion (ZNIEFF, PNR...) concernés par les espèces du PRA ;</li> <li>▪ réaliser un bilan des acteurs. Pour certaines espèces (en particulier celles peu concernées par les zonages), élaborer un bilan des partenaires potentiels (forêt, agriculture...) ;</li> <li>▪ définir un animateur ou un rédacteur et des partenaires associés ;</li> <li>▪ prévoir un comité restreint de rédaction dans l'objectif de produire rapidement un document opérationnel.</li> </ul> <p>Enfin, il est primordial d'articuler les PRA entre régions partageant les mêmes domaines biogéographiques (approche par « massif » ou « bassin »).</p>
Action(s) associée(s)	Toutes (en particulier la n°2).
Indicateurs de résultats	Nombre de déclinaisons régionales PNA validées par les CSRPN.
Échelles de travail	Régions administratives, voire à introduire l'échelle « massif » ou « bassin » si opportun.
Éléments de budgétisation	Prise en charge dans le fonctionnement de l'animation nationale pour le suivi le bilan et la valorisation puis des déclinaisons régionales pour la mise en œuvre.
Animateur(s) de l'action	Opérateurs régionaux et DREAL.
Partenaires potentiels	Opérateur national, DREAL coordinatrice, ARB, Régions, Départements, PN, PNR, ONF, CRPF, Chambres régionales d'agriculture, Organismes de recherche et Universités, Associations naturalistes qualifiées en lépidoptérologie, Conservatoires d'espaces naturels, CBN.

Contributeurs ateliers de rédaction : Véronique BARTHELEMY, Luis DE SOUSA, David HAPPE, Emmanuel JACOB, Perrine JACQUOT, Chloé WEEGER.